



Écoutes et Flûtes

Association loi 1901

2023

L'EJB JAZZ BAND

SESSION 2022 /

FICHE D'INSCRIPTION

**REPETITIONS les mardis de 19h à 21h (présence souhaitée à 18h45)
Au Studio Mains d'Œuvre, 1 rue Charles Garnier, 93400 Saint Ouen
(M° Garibaldi L13 M° Mairie de Saint-Ouen L14)**

Formulaire d'inscription à nous retourner, pages 1 et 2, accompagné de votre règlement à l'ordre de Association Écoutes et Flûtes à l'adresse suivante :

Association Ecoutes et Flûtes - 26, rue de Bruxelles - 75009 Paris

À remplir en caractères d'imprimerie

Nom (Mme /M.) : Prénom :

Adresse :

.....

Ville : C.P. :

Téléphone : Téléphone portable :

Adresse e-mail : Date de naissance :/...../.....

Adhésion annuelle 2022 / 2023 Écoutes et Flûtes	30,00 €
Inscription pour l'ensemble de la session octobre 2022 / juin 2023	281,00 €
Si vous participez déjà à un autre ensemble Ecoutes et Flûtes 2022 / 2023	225,00 €
TOTAL à calculer	,00 €

ENSEMBLE L'EJB dirigé par Richard Silbermann							
Répétitions les mardis de 19h à 21h - Présence souhaitée à 18h45							
2022				2023			
septembre	13	20	27	janvier	3	10	17 31
octobre	4	11	18	février	7	14	
novembre	8	15	22	mars	7	14	21
décembre	6	13		avril	4	11	18
				mai	16	23	
				juin	6	13	

Sous réserve de modifications du calendrier scolaire, tous les mardis sauf vacances scolaires
Engagement pour 27 répétitions, un objectif de 3 concerts

Niveau instrumental et pratique de la musique

Il pourra être demandé à chaque nouveau participant/e un enregistrement à réaliser à partir d'une partition qui sera fournie.

Votre niveau instrumental :

.....
.....
.....

Votre expérience musicale en ensemble, classique, jazz :

.....
.....
.....

Vos commentaires :

.....
.....
.....

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription page 3.

Droit à l'image Écoutes et Flûtes (cochez votre choix)

J'autorise	<input type="checkbox"/>	Je n'autorise pas	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

L'association Écoutes et Flûtes à me photographier et utiliser mon image pour ses documents, site internet et documents papier.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise l'association Écoutes et Flûtes à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de ses ateliers, répétitions et stages et ce sans limitation de durée pour tous les documents de l'association.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement, elles ne seront en aucun cas cédées à des tiers.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à le/...../..... Signature :

Précédée de la mention : *lu et approuvé*

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE

NOUS PREFERONS : Vous effectuez votre inscription en ligne et procédez à un virement bancaire

Vous ne disposez pas d'un accès sécurisé, renvoyez la fiche d'inscription complétée et signée par courrier avec un ou trois chèques du montant total pour l'année 2022 / 2023.

Il est possible de poser une option par téléphone valable 3 jours.

A RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

ATTENTION : Votre inscription ne sera définitive qu'une fois votre inscription enregistrée en ligne et votre virement effectué ou à réception de votre fiche d'inscription accompagnée de votre règlement.

Nous vous adresserons alors une facture acquittée qui validera votre inscription.

Le forfait comprend : l'adhésion annuelle à l'association Ecoutes et Flûtes et la participation aux séances de répétitions annoncées.

ENCAISSEMENT DES RÈGLEMENTS

La totalité de vos règlements doivent nous être parvenus au moins dix jours avant la date de la première séance.

Les participants n'ayant pas réglé le solde de la totalité à la date indiquée pourront s'en voir refuser l'accès.

Pour les règlements par chèque, le premier encaissement aura lieu début septembre 2022, le deuxième encaissement aura lieu fin janvier 2023 et le troisième encaissement aura lieu fin avril 2023 pour les règlements en trois fois.

Il vous est possible de régler selon la modalité qui vous convient à savoir

- **Régler en 1 fois la totalité par virement bancaire**

Domiciliation CCM PARIS 15 CHAMP DE MARS	
Code Banque 10278	Code Guichet 06037
Numéro de Compte 00020869101	Clé RIB 97
IBAN (Identifiant International) FR76 1027 8060 3700 0208 6910 197	
Code BIC CMIFR2A	

- **Régler en 1 fois la totalité par chèque bancaire**

À nous adresser par courrier accompagné de votre fiche d'inscription

- **Régler en trois fois**

Un premier règlement du montant de l'adhésion annuelle soit 30.00 € + le tiers du montant des répétitions

soit + 123 = € + deux règlements de chacun un tiers du montant des répétitions soit 2 x 79 €,

Un virement bancaire et deux chèques, le deuxième règlement sera encaissé fin janvier 2023, le troisième fin avril 2023.

ANNULATIONS :

De votre fait :

Vous devrez impérativement nous prévenir par téléphone ou par e-mail de votre absence, et ce, dans les meilleurs délais.

Écoutes et Flûtes conservera une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation :

Plus de 10 jours avant la première répétition, remboursement de la totalité des répétitions moins 30,00 €.

Entre 9 et 6 jours avant la première répétition : remboursement de la moitié des répétitions soit 141 €.

Dans les 5 derniers jours ou si absence aux répétitions sans annulation préalable : la totalité du montant des répétitions sera conservée.

Sauf en cas de force majeure, aucun remboursement du reste des répétitions ne sera accordé en cas d'abandon.

En aucun cas il ne sera possible d'être remboursé de l'adhésion annuelle.

Du fait d'Écoutes et Flûtes :

Écoutes et Flûtes se réserve le droit d'annuler les répétitions si le nombre d'inscrits est inférieur à 8 participants, et ce, 10 jours avant la date de la première répétition de la session.

Nous vous proposerons alors un report sur d'autres dates que vous serez libres de refuser.

Dans ce cas Écoutes et Flûtes vous remboursera l'intégralité des sommes versées sans autre indemnité.

Association Écoutes et Flûtes - 26 rue de Bruxelles - 75009 PARIS – www.ecoutesetflutes.net

Téléphone : 01 42 85 54 02 – adresse e-mail : comm@ecoutesetflutes.net

En cas de reprise de la pandémie de Covid 19, l'association s'engage à rembourser l'intégralité des répétitions non honorées, dans le cas où des dispositions gouvernementales nous imposeraient des mesures sanitaires ne pouvant nous permettre de nous réunir pour nos répétitions dans les lieux habituellement prévus.